
COMMUNIQUE DE PRESSE

Les VERT'LIBÉRAUX neuchâtelois s'étonnent de certains aspects de l'organisation du Grand Conseil

Les vert'libéraux neuchâtelois s'étonnent que la nouvelle OGC ait été acceptée par les députés, quand bien même elle alourdit encore la charge de notre canton. A l'heure où l'ensemble des citoyens de ce canton doivent faire de nombreux efforts pour ménager les finances cantonales, les députés eurent été bien inspirés de mêler la modification de l'organisation du Grand Conseil avec une maîtrise des coûts de son fonctionnement !

Il y a quelques jours, les députés neuchâtelois ont accepté à une majorité absolue la nouvelle loi d'organisation du Grand Conseil (OGC), qui propose de nombreuses nouveautés. S'il faut saluer une partie importante de la réforme, il n'en demeure pas moins qu'il **est incompréhensible, pour les vert'libéraux, d'imaginer les députés accepter une réforme qui péjore les comptes d'un Etat** déjà financièrement fragilisé.

Afin d'éviter que le parlement ne soit composé exclusivement de députés issus de professions libérales ou de la fonction publique, l'augmentation des indemnités et des frais dévolus pour les parlementaires semble parfaitement justifiée. Il est en effet inquiétant de constater que la représentativité dans l'hémicycle est particulièrement mauvaise en regard des professions. Il fallait donc, à ce titre, améliorer les indemnités et les frais. Il ne faut pas oublier que les politiciens de milice, en dehors de la fonction publique, doivent souvent prendre en congé (parfois non payé) le temps pour leur engagement au service de la population.

Nous relevons également la pertinence de séparer la CGF en 2 commissions, afin de garantir une qualité de la surveillance et du contrôle des finances qui soit optimale. Egalement, « sortir » de l'administration le service du Grand Conseil pour le mettre sous l'autorité du bureau du GC, tout en renforçant ses compétences, est important.

Ce qui surprend par contre largement les vert'libéraux, c'est que cela se fasse sans réflexion sur le nombre de députés et donc par extension sur les coûts. Alors que chacune et chacun qui habite

ce canton doit faire de nombreux efforts depuis des années, la députation actuelle « charge » un peu plus un navire déjà bien mal en point (augmentation des indemnités, des frais et du nombre de commissions, ainsi que renforcement du personnel du futur « secrétariat général »). Les vert'libéraux regrettent cet état de fait et souhaitent qu'une réflexion sur le nombre de députés soit amorcée rapidement.

Il serait raisonnable de se concentrer sur les compétences des députés plutôt que sur le nombre excessif des sièges dans notre parlement cantonal. Réduire ce nombre à moins de 100 serait suffisant pour garantir une représentativité et l'efficacité, tout en évitant une charge supplémentaire pour l'Etat. **Aux yeux des vert'libéraux, l'effort de redressement des finances doit être le fait de tous, mais également des députés au moment de choisir ses indemnités et ses frais !**

Neuchâtel, le 5 novembre 2012

Raphaël Grandjean (président du comité) est à votre disposition pour toutes questions au 032 967 87 99